

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CÉ) du 13 décembre 2010

École du Grand Chêne
Commission Scolaire des Patriotes (CSP)

Étaient présents:

- Mme Nancy Boulanger, enseignante
- M. Éric Bussière, parent
- Mme Catherine Camerlain, enseignante
- M. Marc Cantin, parent
- Mme Danielle Desjardins, directrice
- M. Vincent Fortin, parent
- Mme Karina Huard, responsable du service de garde
- Mme Manon Livernois, secrétaire
- M. Hugues Marier
- Mme Suzie St-Cerny, parent

Était absent:

- Mme Marie-France Robert, enseignante

1. Ouverture de la rencontre

1.1 Accueil des participants

Ouverture de la rencontre à 18h50.

1.2 Secrétariat

M. Fortin s'offre pour prendre des notes et rédiger le procès-verbal de cette réunion.

1.3 Révision et adoption de l'ordre du jour

M. Cantin propose l'ajout du point suivant à l'ordre du jour:

10.1 Commission scolaire

Mme Boulanger propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

□

Suivi

CE10-11/xx Proposé par Mme Boulanger

Secondé par Mme Camerlain

Adopté à l'unanimité

1.4 Adoption et suivi du procès-verbal du 11 novembre 2010

M. Cantin demande si la direction s'est informée concernant la publicité reçue lors de la

soirée d'Halloween en lien avec la mise en place d'une école alternative. Mme Desjardins

répond que non. Mme Camerlain, qui a consulté le site web indiqué sur la publicité, indique

que ce site semble indiquer que le projet est développé en collaboration avec la commission

scolaire. Mme Desjardins indique qu'il sera important d'en informer la commission scolaire.

CE10-11/xx Proposé par M. Cantin

Secondé par M. Bussière

Adopté à l'unanimité

1.5 Parole au public

Aucun membre du public n'est présent.

2. Budget 2010-2011

Mme Desjardins effectue une mise à jour du budget en fonction des données du 30 septembre, mais mentionne que toutes les informations ne sont pas encore disponibles

après de la commission scolaire. Elle indique que l'allocation pour l'achat de livres peut

maintenant être utilisée pour des livres placés dans les classes, et non seulement pour des livres placés à la bibliothèque. Dans ces circonstances, elle a donc alloué un montant de 200\$/classe pour l'achat de livres. Ce montant s'ajoute au 300\$/classe financé par la campagne de financement, qui visait aussi l'achat de livres mais aussi de jeux. Les deux enveloppes seront bien sûr gérées de façon séparée, permettant ainsi de s'assurer que l'allocation de 200\$/classe ne serve qu'à l'achat de livres.

Mme Desjardins indique qu'il y a eu une erreur de la part de la commission scolaire lors de l'allocation du budget du service de garde. Un montant de 14k\$ a été alloué par erreur pour financer l'achat de collations. Ce montant a été repris par la suite par la commission scolaire, ce qui a causé un déficit substantiel dans le budget du service de garde. Mme Huard a fait une demande auprès du fond d'aide aux services de garde de la commission scolaire pour récupérer cette somme en justifiant que certains élèves nécessitaient un ratio 1:1. Ceci devrait permettre de récupérer autour de 20k\$, couvrant ainsi le manque à gagner.

Mme Desjardins indique que le surplus école devrait être de l'ordre de 30k\$ à 35k\$. Ce surplus sert en pratique de fond de roulement.

Suivi

M. Cantin se désolé que la mise à jour du budget soit présentée de façon parcellaire et sans que les membres du CÉ en reçoivent des copies au préalable. Il demande qu'en vue de la réunion de juin des états financiers préliminaires soient présentés suffisamment d'avance pour permette de voter en connaissance de cause sur le budget, et demande à Mme Desjardins d'informer la direction de la commission scolaire que la situation actuelle n'est pas acceptable.

□

3. Budget du conseil d'établissement

Mme Desjardins indique que les fonds alloués au conseil d'établissement en date du 10 décembre sont de 772\$. M. Bussièrre propose d'allouer les sommes suivantes aux différents postes budgétaires:

50\$ gardiennage

100\$ papeterie (en particulier achat de cartables pour les membres du CÉ)

71\$ souper de Noël

120\$ souper fin d'année

50\$ achat d'un trophée perpétuel

381\$ support à des projets en lien avec le plan de réussite

CE10-11/xx Proposé par M. Bussièrre

Secondé par M. Cantin

Adopté à l'unanimité

4. Convention de gestion et de réussite

Mme Desjardins indique qu'il y a eu une rencontre avec la commission scolaire pour préparer la convention de gestion et l'harmoniser avec le plan de réussite de l'école. Les orientations privilégiées sont le français et les élèves EHDAA. Une planification a été faite pour déposer la convention en avril. Un suivi sera fait à chaque réunion, de façon à ce que le CÉ puisse

Suivi

l'accepter avant qu'il soit soumis à la commission scolaire au printemps.

5. Activités de Noël

Mme Desjardins présente les activités de Noël prévues d'ici à la fin décembre. Ces informations ont déjà été transmises aux parents.

6. Visite du préscolaire à Grand-Coteau

Mme Desjardins indique que les élèves de maternelle sont invités par les élèves de secondaire III de l'école du Grand-Coteau pour la troisième année de suite. L'école doit par contre défrayer le déplacement en autobus. Étant donné les expériences positives des années précédentes vécues par les élèves de maternelle, M. Bussière propose que le CÉ autorise ce déplacement hors de l'école.

CE10-11/xx Proposé par M. Bussière

Secondé par Mme Camerlain

Adopté à l'unanimité

7. Visite Multi-Arts à l'école Grand-Coteau

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année sont invités à visiter le spectacle multi-arts à l'école du Grand-Coteau. Le CÉ propose une modification à l'horaire permettant aux élèves de quitter à 12h50.

CE10-11/xx Adopté à l'unanimité

□

8. Parascolaire (2 sessions)

Cinq activités parascolaires sont proposées au CÉ pour les sessions d'hiver. Il est possible d'offrir ces activités à 8\$ par cours, à raison de 8 ou 10 cours par session. M. Cantin demande quel est le taux de participation approximatif. Mme Desjardins indique que seulement 10% à 15% des élèves s'y inscrivent mais que ce service est très apprécié des parents qui y inscrivent leurs enfants. M. Bussière demande s'il y a de la place dans l'école pour accueillir toutes les activités si elles sont toutes populaires. Mme Huard indique que ce sera difficile, mais possible à condition qu'au moins deux classes soient mises à la disponibilité du service de garde. Pour la session du printemps, cinq activités différentes sont proposées, encore une fois à raison de 8 ou 10 cours et pour un coût de 8\$/cours. Toutes les activités sont offertes par la firme récré-action située à Beloeil, et la totalité des frais

d'inscription est défrayée par les parents. Mme Camerlain et Mme Huard indiquent qu'il s'agit d'une firme sérieuse qui organise très bien ses activités.

Mme Camerlain propose que la firme récré-action soit retenue pour 10 semaines pour les deux sessions.

CE10-11/xx Proposé par Mme Camerlain
Secondé par Mme St-Cerny
Adopté à la majorité des votes (une abstention)

9. Carrière Mont-Bruno

M. Marier fait un suivi de la dernière rencontre du comité de la carrière Mont-Bruno. Il souligne que la rencontre fut très brève et qu'aucune nouvelle information ne fut communiquée par la ville aux membres du comité. Mme St-Cerny indique que M. Melanson aimerait poursuivre son implication sur ce comité même s'il ne fait plus partie du CÉ. Elle dépose une lettre de M. Melanson dans laquelle il offre des recommandations au CÉ pour la suite des choses sur la base de son expérience en tant que représentant sortant du CÉ sur ce comité. Étant donné sa motivation à contribuer de façon constructive à ce comité, Mme St-Cerny propose que le CÉ nomme M. Melanson substitut de M. Marier sur ce comité, lui permettant ainsi de représenter le CÉ en l'absence de M. Marier lors des rencontres du comité.

CE10-11/xx Proposé par Mme St-Cerny
Secondé par M. Marier
Adopté à l'unanimité

10. Autres sujets

10.1 Commission scolaire

M. Cantin souhaite obtenir 15-20 minutes lors de la prochaine réunion du CÉ pour discuter plus à fond de l'attitude de la commission scolaire qui cherche à obtenir l'autorisation de construire un nouveau siège social, alors qu'elle semble incapable de financer adéquatement les écoles, comme en témoignent les demandes financières répétées faites aux parents dans

Suivi
□
Suivi

le cadre de campagnes de financement, de même que pour l'achat de matériel scolaire et pour défrayer le coût des sorties scolaires. des dans le cadre où la commission scolaire demande à construire un nouveau siège social. Mme St-Cerny indique qu'il pourrait être intéressant de faire participer le commissaire de notre quartier à cette discussion. M. Cantin approuve cette suggestion. M. Cantin indique que ce débat doit avoir lieu avant le vote sur le budget, et que cet enjeu est lié à la décision par le CÉ de tenir ou non l'an prochain une campagne de financement. Mme Desjardins indique que le dossier de la gestion financière de la commission scolaire est séparé de celui des campagnes de financement et que ces deux dossiers devraient être traités séparément.

11. Parole aux divers représentants

11.1 Comité de parents

M. Fortin indique que des membres de comités de parents ont indiqué que les parents peuvent obtenir un reçu pour fins d'impôt lorsqu'ils font un don à l'école, et ce même si l'école ne possède pas de fondation. Il propose de vérifier cette information. M. Marier souligne qu'un représentant de la commission scolaire a présenté au comité de parents des explications bien ficelées sur les raisons qui motivent la demande de la commission scolaire auprès du gouvernement d'emprunter pour construire un nouveau siège social.

11.2 Professeurs

Mme Camerlain indique que la remise des bulletins a été un grand succès.

11.3 Personnel de soutien

Mme Livernois indique que les bulletins devront être réimprimés car il y a eu un problème technique lors de l'impression.

Mme Livernois indique que le concierge de soir a été remplacé temporairement.

11.4 Service de garde

Mme Huard explique les raisons motivant le déplacement de l'entrée du service de garde. Elle précise que cela permet de récupérer de l'espace dans la salle polyvalente pour le service de garde et pour le parascolaire. Cependant, suite à une rencontre avec les professeurs, l'entrée devra être déplacée vers l'entrée des loisirs.

Mme Huard souligne que le service de garde a préparé des activités spéciales pour le mardi. Ces activités sont gratuites, à l'exception d'un atelier de cuisine pour lequel un frais de 1\$ par enfant par semaine sera facturé. Mme Huard précise que tous les enfants devront s'inscrire à une activité de 45 minutes (16h15 à 17h) pour une période de 6 semaines. Ces activités seront multi-âges. Mme Huard explique qu'elle a eu beaucoup de succès avec cette formule dans son école précédente. Mme Camerlain souligne que c'est une très bonne idée que ces activités soient multi-âges. Mme Desjardins rappelle qu'il y a de l'aide aux devoirs pour quatre

□ élèves le mardi. Ces élèves seront malheureusement privés de ces activités au cours des premières semaines.

12. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée proposée par M. Cantin à 21h34.
préparé par Vincent Fortin, 15 décembre 2010

□